

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Jean Racine - BTS - Services - Gestion de la PME

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Jean Racine - BTS - Services - Gestion de la PME	Jury par défaut	Autres candidats	3	165	6	6	18	64
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	12	39	27	32	18	64
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	9	73	23	32	18	64

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au management et à la gestion des entreprises ainsi qu'à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences relationnelles propres aux activités de gestion de la PME

Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion

Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

S'intéresser au management et à la gestion des entreprises ainsi qu'à leur environnement économique et juridique
Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
Disposer de compétences relationnelles propres aux activités de gestion de la PME
Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion
Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des dossiers s'est appuyé cette année sur l'utilisation de l'outil d'aide à la décision.

Les dossiers ont été évalués en utilisant 4 critères :

- une évaluation quantitative basée sur les résultats obtenus par le candidat en première et terminale, dans certaines matières (critère coeff 2),
- une évaluation qualitative basée sur l'analyse par les membres de la commission de la lettre de motivation du candidat, avec l'attribution d'une note de 0, 5, 15 ou 20, (critère coeff 1),
- une évaluation basée sur la fiche avenir du candidat et l'avis formulé par le professeur principal de l'élève et son chef d'établissement, avec l'attribution d'une note de 0, 5, 15 ou 20 (critère coeff 1),
- une évaluation des résultats en LV du candidat (critère coeff 1).

Pour l'évaluation quantitative, pour chaque élève, il a été utilisé les résultats obtenus dans les matières suivantes :

- pour les élèves issus de série professionnelle : économie-droit, enseignement professionnel, français et LVA,
- pour les élèves issus de STMG : économie-droit, management des organisations, sciences de gestion et du numérique, LVA et enseignement de spécialité de terminale,
- pour les élèves issus de bac général : français, LVA, spécialité SES et LLCE si suivies par l'élève

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est évidemment important de souligner à l'attention des candidats qu'il est important pour eux de disposer du meilleur dossier possible, notamment en termes de résultats scolaires, dans les matières dont il est tenu compte dans l'évaluation quantitative du dossier (voir rubrique précédente : modalité d'examen des vœux). Un soin tout particulier doit être apporté à la rédaction de la lettre de motivation, qui doit être exempte de fautes, personnalisée et adaptée à la formation. Il faut donc expliquer pourquoi le candidat veut intégrer précisément le BTS gestion de la PME. Les considérations liées uniquement à la qualité de l'établissement ne suffisent pas.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de première et de terminale obtenues par le candidat	Pour l'évaluation quantitatives, pour chaque élève, il a été utilisé les résultats obtenus dans les matières suivantes : - pour les élèves issus de série professionnelle : économie-droit, enseignement professionnel, français et LVA, - pour les élèves issus de STMG : économie-droit, management des organisations, sciences de gestion et numérique, LVA et enseignement de spécialité de terminale, - pour les élèves issus de bac général : français, LVA, spécialité	Les moyennes de première et terminale obtenues	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation exprimée à travers le projet de formation motivé	Lettre rédigée et adaptée à la formation et non générique à toutes les dossiers candidatures, - qualité rédactionnelle, - absence de fautes	- rédigé et adapté à la formation et non générique à toutes les dossiers candidatures, - qualité rédactionnelle, - absence de fautes.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Frédéric GUILLOT,
Proviseur de l'établissement Lycée Jean Racine